

INFO-PARENTS DU 19 OCTOBRE 2022



ÉCOLE DE
L'ACCUEIL

[SITE WEB DE L'ÉCOLE](#)

418 686-4040, poste 4008

Dates importantes à venir

- **Vendredi 21 octobre**: journée pédagogique, le service de garde sera ouvert.
- **Jeudi 17 novembre**: journée pédagogique, le service de garde sera ouvert.
- **Vendredi 18 novembre**: journée pédagogique, le service de garde sera ouvert.

Sécurité aux abords de l'école – Nous en faisons une priorité

Comme vous le savez, nous sommes constamment préoccupés par la sécurité aux abords de l'école.

Ainsi, en collaboration avec la Ville de Québec et le conseil de quartier, plusieurs activités de **sensibilisation** ont été mises en place depuis 2021 dans le cadre du [Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière](#) et nous poursuivons nos efforts cette année, toujours dans le but de protéger vos enfants.

Réalisation de deux capsules-vidéo pour sensibiliser les automobilistes

Dans un premier temps, **si la sécurité de votre enfant vous tient à cœur**, nous vous invitons à prendre quelques précieuses minutes pour visionner ces **deux capsules-vidéo** réalisées par l'organisme Accès transports viables en compagnie d'élèves de l'école de l'Accueil et du Beau-Séjour.

[Visionner la capsule numéro 1](#)

[Visionner la capsule numéro 2](#)



Révision de la signalisation sur la rue de l'Accueil et la rue Guillaume-Bresse

Aussi, cette semaine, la Ville de Québec a modifié la signalisation concernant le stationnement sur la rue de l'Accueil et la rue Guillaume-Bresse de façon à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation automobile aux abords de l'école. Bien sûr, ces modifications demanderont certaines adaptations à vos habitudes, comme c'est aussi le cas pour nos employés, mais **la priorité demeure en tout temps la protection des enfants**.

Question de permettre à votre enfant de circuler en toute sécurité vers l'école, une portion importante des rues Guillaume-Bresse et de l'Accueil vous serviront dorénavant de débarcadère (maximum 10 minutes).

Il sera toutefois extrêmement important que vous respectiez la nouvelle signalisation qui prévoit notamment **l'interdiction de stationner votre véhicule sur la rue Guillaume-Bresse entre 7 h et 17 h** du côté opposé à l'école, ce qui favorisera du même coup une meilleure fluidité de la circulation automobile.



Stationnement de l'école

Veillez noter que **le stationnement de notre école est strictement réservé aux détenteurs de permis de 7 h à 17 h** (voir affiche à l'entrée du stationnement).

Aussi, **le stationnement de l'école demeure un endroit à risque pour nos élèves** en raison de la faible visibilité, de la conduite à reculons, des angles morts, etc.

Pour toutes ces raisons, des **billets de contravention** sont souvent émis par les responsables du stationnement et nous ne pouvons rien faire pour vous permettre d'annuler le tout. **Veillez privilégier les espaces prévus à cet effet dans la rue.**

Enfin, durant les prochaines semaines et mois, le service de police fera une surveillance accrue afin de faire respecter la nouvelle signalisation. Nous espérons que tous ces éléments seront des pas dans la bonne voie.

Merci de nous aider à protéger vos enfants !

Erik Langevin, directeur